



L'hôtel Duval de Tercis rue des Trois-Chandeliers

Xavier Roborel de Climens

« Prenez Versailles et mêlez-y Anvers et vous aurez Bordeaux », c'est par cette formule célèbre que Victor Hugo présente la ville avec ces : « vastes allées si bien plantées ... ces larges rues ... [ses vieux quartiers pittoresques et] tout cet amas de vieux porches, de vieux pignons, de vieux toits ... ». Les regrets de l'auteur s'expriment pour : « la manie des rues bien percées ... et des constructions de bon goût [qui] gagne chaque jour du terrain et va effaçant du sol la vieille cité historique. En d'autres termes, le Bordeaux-Versailles tend à dévorer le Bordeaux-Anvers »¹.

Que dirait-il aujourd'hui en constatant que le « Bordeaux-Versailles » a poursuivi l'absorption du « Bordeaux-Anvers » au moins en façade. Effectivement, tout au long de son histoire et notamment du XIXe siècle à aujourd'hui, la ville se modernise, redresse les rues tortueuses, fait disparaître les quartiers insalubres et les maisons vétustes. Ces opérations, souvent nécessaires, sont trop fréquemment réalisées de manière radicale au détriment d'un patrimoine pittoresque comme les maisons à colombages ou les façades construites de brique et de broc remplacées par des constructions en pierres de taille bien classiquement ordonnancées.

Quelques exceptions subsistent aujourd'hui comme cet immeuble, rue des Trois-Chandeliers au n° 6, près de l'église Saint-Pierre, dont la façade ne manque pas d'attirer l'attention :

une porte cochère, des fenêtres et des ouvertures de différentes époques disposées sans ordre apparent (fig. 1). Il s'agit de la partie arrière d'un hôtel particulier édifié au XVIIe siècle par une famille de parlementaires, les Duval de Tercis. La présence de cette vaste demeure patricienne dans un secteur commerçant et populaire de la ville ne doit pas surprendre : la population des différents quartiers n'a jamais été homogène, bourgeois ou magistrats côtoyaient gens du peuple et artisans. Au XVIIe siècle, onze familles de parlementaires avaient leur résidence dans cette paroisse, nombre relativement important même si l'on est loin des chiffres relevés dans d'autres paroisses de la ville comme à Saint-Eloi, Saint-Projet ou Notre-Dame de Puy-Paulin².

Pourtant, à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, l'environnement social et économique évolue, l'activité du port se développe, la population augmente et les familles aisées recherchent des quartiers moins bruyants et moins peuplés. Le résultat sera la disparition ou la modification de beaucoup de ces riches demeures.

1. Desgraves, Louis, 1991, p. 123.

2. Le Mao Caroline, 2006, p. 78. Vingt-neuf familles de parlementaires sont relevées dans chacune de ces paroisses.



Fig. 1. - 6 rue des Trois-Chandeliers, vue générale de la façade.

L'implantation de la famille Duval dans la paroisse Saint-Pierre

La construction d'une vaste demeure

La famille Duval fait partie des grandes familles parlementaires de l'Ancien régime. Elle a fourni au Parlement de Bordeaux cinq conseillers au XVIIe siècle et trois au XVIIIe siècle. Louis XIV, en 1685, pour la remercier de son dévouement à la cause royale pendant la Fronde, érigea en marquisat la baronnie de Tercis que Jean Duval, conseiller du roi en la grand 'chambre, avait acquise le 7 juillet 1651 de Pierre de Perrien, marquis de Crénan³. Trois générations de Duval se succédèrent dans ces murs : Jean (+1681), Jacques (+1700) et Jean-Antoine (+1735) ; les héritiers de Jean-Antoine Duval, également parlementaires, ne s'en séparèrent qu'en 1772.

Les Duval, comme nombre de magistrats du Parlement, marquent de leur empreinte le Bordeaux médiéval qu'ils contri-

buent à modifier en réunissant pièce à pièce le vieux parcellaire morcelé pour reconstruire de vastes demeures au goût du jour et à la mesure de leurs besoins. Leur implantation dans ce quartier se fait progressivement, de différentes manières et sur plusieurs générations. Par exemple, Jean Duval acquiert des terrains par adjudication en 1645 et achète des maisons rue du Petit-Judas (Bahutiers) en 1650. A la génération suivante, Jacques Duval fait l'acquisition d'une maison rue des Combes (Trois-Chandeliers) en 1673⁴. Le résultat de cette politique foncière se manifeste distinctement sur un plan dressé en 1772⁵ (fig. 2). Ce document fait apparaître la multiplicité des seigneurs fonciers : le Roi, des communautés religieuses, des particuliers. La consultation des terriers, comme par exemple celui des Jésuites, confirme la présence des Duval à partir de 1647. Jean Duval y reconnaît tenir en fief *la moitié d'un grand corps de logis et maison sur la moitié du degré et basse-cour* situé à l'entrée de la maison,

3. A.D.Gir. 3 E 12014 Trayssac.f°1201.

4. A.D.Gir. 3 E 17588, 8 août 1769, Perrens.



Fig. 3. - Représentation schématique de la façade sur la rue des Bahutiers. Terrier de la paroisse Saint-Pierre.

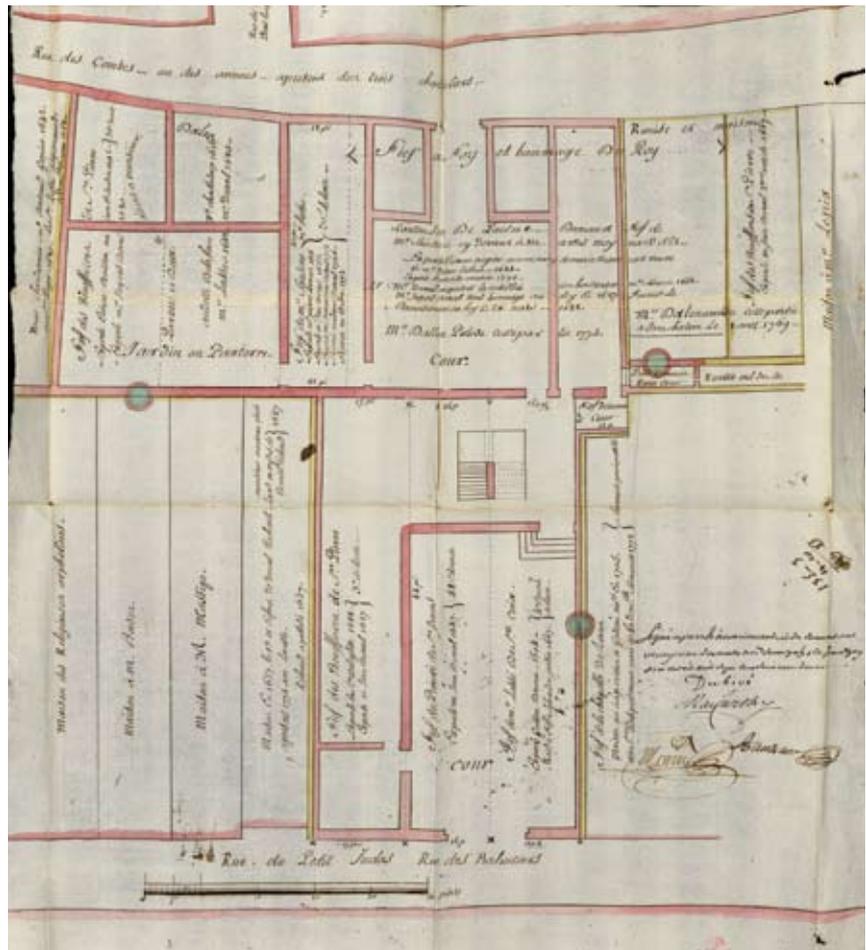


Fig. 2. - Plan de l'hôtel Duval en 1772
©A.D.Gir.

c'est-à-dire rue du Petit-Judas (Bahutiers). L'espace où se trouve la cour, à l'ouest, a été pris sur un ancien jeu de paume acquis à la même époque. Sur ce même document, mais sans précision de date, il est indiqué que *depuis* [la précédente reconnaissance] *le Sieur Duval a fait démolir le degré à vis qui y était et a fait bâtir la maison autrement qu'elle n'estoit* [et] *qu'il a aussi fait bâtir dans le jeu de paume de Froment*⁶. Le terrier de la paroisse Saint-Pierre mentionne également un grand corps de logis qui se développe de la rue des Bahutiers à la *bassecour et bastiment* situés au couchant⁷ (fig. 3). Le résultat de cette politique aboutit à la constitution d'un vaste ensemble immobilier de près de 800 m², entre les rues des Trois-Chandeliers et des Bahutiers, sur lequel la famille Duval construit et aménage la demeure familiale.

Les travaux mentionnés dans le terrier des Jésuites font très vraisemblablement référence aux constructions réalisées par les architectes Pierre Léglise et David Rieu pour Jean Duval en 1655. Dans ce contrat⁸, Pierre Léglise⁹, l'un des architectes les plus en vogue à cette époque, s'engage à bâtir un corps de logis au fond de la cour avec degré, plafond et croisées et un portail avec voutes, piliers et arceaux. Le résultat de ces travaux apparaît bien sur le plan de 1772 : le corps de logis au fond de la cour est effectivement de la largeur de cette dernière, comme prévu dans le contrat, et renferme un escalier rampe sur rampe.

On a affaire, ici, à un hôtel de type traditionnel entre cour et jardin avec deux entrées fermées par deux portails, l'une rue des Bahutiers, qui a disparu, et l'autre rue des Trois-Chandeliers. Ce type d'organisation était déjà répandu à Bordeaux dans le milieu parlementaire, rue du Mirail par exemple. On pénétrait dans l'hôtel en franchissant un porche, rue des Bahutiers, qui donnait accès à une cour d'honneur au fond de laquelle, à l'angle nord-ouest, un degré de cinq marches permettait d'accéder à un vestibule d'où partait un escalier rampe sur rampe. La façade postérieure donne sur une cour fermée dont le porche communique toujours avec la rue des Trois-Chandeliers. À gauche de cette cour, un espace était désigné comme *Jardin ou Parterre* ; une maison reconstruite par Jacques Duval en 1674 séparait ce parterre de la rue des Trois-Chandeliers¹⁰. À droite, un immeuble mitoyen faisait office de greniers et d'écuries.

Cet hôtel se caractérise par un nombre important de pièces ou salles. En 1681, lors de l'inventaire des meubles de Jean Duval, on en compte vingt-cinq, à savoir dix chambres, une salle haute, une cuisine, caves, greniers et annexes. Dix-neuf ans plus tard, le notaire chargé de la succession de Jacques Duval en dénombre près de cinquante-cinq alors que la moyenne chez les parlementaires bordelais est d'environ trente-cinq. La spécialisation des salles qui apparaît à la fin du XVIIe siècle, se retrouve dans ce document : certaines pièces sont bien identifiées, comme la *chambre où est mort le propriétaire, la chambre*

de Madame, ou encore la chambre de l'alcôve. Il est même fait mention, ce qui est encore rare en cette fin du XVIIe siècle, d'une salle *où l'on mange*, c'est-à-dire d'une salle à manger. L'abondance de pièces s'explique par la composition des familles : le chef de famille et son épouse, les enfants qui une fois mariés pouvaient rester sous le toit familial et bénéficier ainsi de leur propre appartement. À la famille proprement dite s'ajoutait, ici, une nombreuse domesticité. Quatorze personnes sont citées dans l'inventaire de 1700 : porteurs, laquais, filles de service, cuisinier, cocher, plus le domestique particulier et le secrétaire du maître. Éventuellement, il fallait prévoir une chambre pour une nourrice ou pour un précepteur¹¹.

Des cheminées réparties dans différentes pièces de la demeure assurent le confort et tapisseries, portières et rideaux aux croisées gardent la chaleur.

Un intérieur richement décoré

Les actes notariés restent, à ce jour, les documents essentiels pour apprécier le décor, les aménagements intérieurs et la qualité du mobilier de ces résidences patriciennes. Pour cette demeure, nous possédons les inventaires après décès de trois générations de Duval qui s'y sont succédé.

L'inventaire du mobilier de la résidence bordelaise de Jean Duval, le 19 décembre 1681

Jean Duval, conseiller du Roi, doyen de la cour du Parlement de Guyenne, meurt à La Réole à la fin de l'année 1681 dans la maison qu'il occupait pour assurer ses fonctions au Parlement, alors exilé dans cette ville sur ordre de Louis XIV. Dans son testament, il demande, s'il décède à Bordeaux, à être inhumé dans le caveau de la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Pierre, sa paroisse et que *son cœur soit déposé dans la chapelle de Notre-Dame de Miséricorde des religieuses de Sainte-Magdelaine pour y être jusqu'à ce que l'église y soit bâtie*. Il demande que la construction de l'église du couvent se poursuive et souhaite créer une charge de chapelain pour

5. A.D.Gir. 3 E 21696, 10 avril 1772, Rauzan.

6. A.D.Gir. H 3204 f° 324.

7. A.D.Gir. G 2631 f° 34.

8. A.D.Gir. 3 E 12220, f° 189, 11 mai 1655, Turpin.

9. Pierre Léglise est un personnage important dans les milieux du bâtiment à Bordeaux autour des années 1630-1660. Il est le maître d'œuvre de l'hôtel Ragueneau vers 1640 (Taillard C. p. 25). Il a également travaillé pour les conseillers Lalanne et Marbotin (Le Mao 2006, p. 221) et Lavie (Coustet 2011, p. 481 et Ferry, Marie-Pauline, 2015, p. 97).

10. A.D.Gir. 3 E 12235, f° 8224 mars 1674.

11. Le Mao Caroline, 2006, p. 225 et 226.

la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Pierre. En outre, il lègue 300 livres pour *nourrir les pauvres filles* et donne aux religieuses de la Magdelaine 3000 livres.

De son mariage avec Jeanne de Voisin, le 25 avril 1632, cinq enfants ont survécu : Jacques, Christine, Jean Guy, Pierre et Françoise. Christine avait épousé, en 1655, Martin de Constantin et Françoise s'était unie, en 1677, avec André Louis de La Chabanne, tous deux conseillers au Parlement de Bordeaux. A sa fille Christine, pour marquer son affection, il donne 10 000 livres en argent et 8000 livres en fonds, versements qui doivent s'ajouter aux dispositions de son contrat de mariage (50 000 livres). Françoise, de son côté, doit se contenter de sa dot (60 000 livres). Jean Guy, qui avait épousé le 21 février 1683 Jacqueline de Chaumet, avait déjà reçu 47000 livres pour l'achat de l'office de conseiller au parlement de Toulouse. Il se voit attribuer, en plus, la maison noble de Puypelat dans la paroisse de Bassens et 6000 livres en argent. Pierre, en raison de sa mésalliance, ne reçoit rien¹². Jacques, le fils aîné, est nommé héritier général et universel¹³.

Le notaire commence son travail par la salle haute, pièce dont une suite de tapisseries *d'auvergne à figures* en cinq pièces, représentant une chasse, recouvre les murs. Un lit garni, six chaises, deux fauteuils *garnis d'ouvrage de laine à l'aiguille* et d'une grande table de noyer recouverte d'un tapis de Turquie composent le mobilier de la pièce. Les tapisseries et les tissus d'ameublement sont, généralement, qualifiés de vieux ou usés.

La pièce suivante, à gauche de la salle, est appelée *chambre de la lionne* (?). Sur les murs, nous trouvons une tapisserie en six pièces à personnages, un crucifix, trois petits tableaux dans des cadres dorés représentant sainte Magdelaine, saint Jérôme et saint Antoine. La garniture du lit, de couleur violette, en tissu *de burat*, est doublée de taffetas garni de franges de soie. Les sièges sont nombreux : huit chaises et quatre fauteuils *faits en bois tourné*, six chaises de paille peintes en noir auxquels il convient d'ajouter une table parquetée à colonnes torsées, accompagnée d'un guéridon identique. Pour tous ces meubles, le noyer est la principale essence utilisée.

Le notaire pénètre ensuite dans une autre pièce, à droite de la salle, appelée *chambre de la madelaine* ou elle est représentée sur la cheminée *d'icelle en relief*. Aux murs, nous remarquons une tapisserie en sept pièces et un miroir *garni d'une corniche noire attaché à la muraille avec des pattes façon coquilles*. Le mobilier se compose d'une table parquetée, de deux guéridons à colonnes torsées auxquels s'ajoutent douze chaises, deux fauteuils et cinq pliants recouverts de velours frangé de soie verte.

Puis, il s'introduit dans la chambre du maître de maison, appelée *chambre de saint pierre* où il est représenté sur la cheminée sur un tableau enfoncé dans une corniche de pierre.

Le lit est composé d'un châlit en bois de noyer garni de rideaux *de raze verte avec trois pentes de raze à bouquets, le tout garni de soie verte fort usé*. Puis, le notaire décrit le meuble le plus remarquable de la pièce et même de la maison à savoir *un cabinet marbré monté sur un pied de huit colonnes torces fait en parquetage garni de bois noir et divoir ou il paroît y avoir 18 tiroirs et au milieu une armoire à deux portes* qui renferme une plaque d'argent en forme de bénitier. Le mobilier restant comprend six fauteuils, cinq chaises de paille, un pliant, une table à allonges, un paravent et un prie-Dieu à trois clefs renfermant quelques papiers.

De là, le notaire traverse la chambre des filles de service, puis une antichambre où se trouvent des cabinets contenant du linge (essentiellement nappes, serviettes, tissus pour faire des nappes) et parvient dans une nouvelle chambre. Des tapisseries à figures en six pièces recouvrent les murs. Le notaire note la présence d'un châlit avec sa garniture, des sièges dont quatre fauteuils, huit chaises, deux pliants recouverts en tissus de *raze verte* avec une frange de soie jaune et une table avec deux guéridons. Dans un cabinet à deux portes renfermant divers objets, il relève la présence, entre autres, d'une *toilette de taffetas rouge garnie d'une dentelle d'argent* ou encore d'une tasse en argent à deux anses. Un cabinet, dans une petite pièce à l'arrière, renferme une *couteillère* de velours avec six couteaux dont le manche est couvert d'une feuille d'argent et un petit coffre en noyer contenant l'argenterie de la maison, élément majeur du luxe aristocratique. Il y dénombre : deux bassins, deux aiguières, quatre flambeaux, un coquemar, deux salières, une *vinégrette*, un sucrier, une soucoupe, un bougeoir, une écuelle, douze fourchettes à trois branches, douze cuillères. Le mobilier liturgique de la chapelle complète cet ensemble : un bassin et ses burettes, le calice et sa patène. Toutes ces pièces sont en argent d'un poids de 61 marcs (environ 15 kg).

Le tabellion se rend ensuite dans la cuisine abondamment pourvue en ustensiles de toute nature, en cuivre, en étain ou en fonte. En traversant diverses antichambres et chambres, il relève, dans les cabinets, l'existence d'une grande quantité de linge : draps, serviettes, rideaux, torchons, tabliers et garnitures de meubles. Enfin il termine par la chambre de Jean Guy de Puypelat, le fils cadet, conseiller à Toulouse et par la chapelle qui se trouve, comme il se doit, à l'écart, en haut de la maison. Un tableau représentant saint Jean et la Vierge décore l'autel. Un cabinet renferme les nappes et les vêtements sacerdotaux¹⁴.

12. Il avait épousé contre l'avis de son père Marie de Gauthier, fille de Claude Gauthier, bourgeois de La Réole.

13. Gavier Florine, 2009-2010, p. 55.

14. A.D.Gir. 3 E 12236, liasse 10, Turpin.

L'inventaire des biens de Jacques Duval le 14 avril 1700¹⁵

Le 4 avril 1700, Jacques Duval, conseiller en la Grande chambre, décède dans sa résidence bordelaise. Il avait épousé en 1660 Suzanne Duperier (+1678) et en secondes noces, le 14 février 1678, Jeanne de Sabourin, veuve d'un conseiller au Parlement. A son décès, cinq enfants du premier lit sont encore en vie ou représentés : Jean Antoine, l'ainé, conseiller au Parlement de Bordeaux, Marie Anne, veuve de François de Gombaud, conseiller au même Parlement et Angélique, épouse de Martial de Verthamon, baron de Chalucet, conseiller au Parlement de Bordeaux. Romain Dallon, avocat général au Parlement de Bordeaux, époux d'Anne-Marie (+), représente ses enfants et, enfin, la dernière, Suzanne, est religieuse chez les Bénédictines de Bordeaux.

Dans son testament, rédigé le 4 décembre 1698¹⁶, Jacques Duval avait exprimé le souhait d'être enterré dans la chapelle Saint-Jacques de l'église Saint-Pierre de Bordeaux, sa paroisse et que son cœur soit déposé dans un caveau, aménagé par ses soins, dans l'église des religieuses de Sainte-Madeleine. Il léguait aux religieuses 500 livres à condition qu'au jour anniversaire de son décès, elles fassent célébrer une messe pour le repos de son âme et *se souviennent de lui dans leurs prières*. A cela, il ajoutait quelques legs particuliers dont 1 200 livres à la fabrique, 300 livres aux R.P. Récollets et 100 livres aux hôpitaux. Concernant ses enfants, il instituait son fils, Jean Antoine, héritier général et universel et cantonnait la part de ses filles à *leur légitime* c'est-à-dire à ce qui leur avait été attribué dans leurs contrats de mariage. Quant à la dernière, elle devait se contenter de *son aumône dotale*, somme remise au couvent lors de sa prise de voile.

La succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire. L'opération débute le 14 avril 1700 en présence de Jeanne de Sabourin, veuve de Jacques Duval, des héritiers du défunt et de Romain Dalon, représentant les enfants d'Anne-Marie.

L'étude de cet inventaire par Mme Caroline Le Mao va nous servir de guide pour connaître et apprécier la résidence du défunt¹⁷. Depuis le précédent inventaire, l'hôtel familial s'est agrandi d'une trentaine de pièces, augmentation résultant des travaux réalisés par le défunt. Parmi elles, il faut noter le nombre important de pièces dénommées cabinets (dix environ), espaces plus petits et plus intimes. Les meubles sont essentiellement en noyer, essence toujours la plus appréciée à cette époque. Des tissus à motif, toile rayée ou soie à fleurs se rencontrent sur les sièges et sur les garnitures de lits. Les tapisseries sur les murs sont des tapisseries de haute lisse, les plus précieuses et les plus chères. Les sièges et les tables, accompagnées de petits guéridons, signe d'une grande sociabilité, sont très nombreux de même que les caquetoires et autres fauteuils et chaises

renversées propres à la conversation. La catégorie de meubles le plus souvent citée est le cabinet, meuble aristocratique par excellence, composé « d'une table qui supporte un corps d'armoire coiffé d'un entablement sommé d'une corniche »¹⁸. Le canapé et le sofa, meubles alors peu connus en province puisqu'ils n'apparaissent respectivement qu'en 1685 et 1688 dans le mobilier de la Couronne, sont cités pour la première fois à Bordeaux chez Jacques Duval¹⁹. Le bureau est un autre meuble qui fait aussi son apparition dans cet inventaire. On en rencontre sous diverses formes comme ce bureau *neuf à pièces rapportées avec huit tirettes servant à huit serrures et leur clef* ou encore un bureau *verny de rouge et doré*. Les miroirs sont présents sous leur forme la plus riche dans les appartements d'apparat, bordés de plaques de cuivre doré, parfois enrichis de bras de chandeliers. Il faut noter également la présence dans un cabinet de deux glaces attachées ensemble au-dessus de la cheminée, préfigurant ce qui allait être « la cheminée à la royale » connue à Versailles en 1684 mais aussi chez le procureur général au parlement de Bordeaux, Jacques Denis en 1697²⁰. La modernité et le goût à la mode du propriétaire se voient encore dans son attrait pour les chinoiseries. Une pièce, la chambre de l'alcôve, témoigne de l'inclination de Jacques Duval pour cette mode. On y trouve une garniture de satin à la Chine pour habiller les dix-sept chaises et les douze fauteuils de la salle ainsi que la chaise renversée. Les murs sont tendus de quatre pièces de tapisserie de satin à la Chine et le nouveau châlit de noyer foncé neuf doit être revêtu de l'une des garnitures de satin de Chine argenté entreposée au grenier. Les objets de décoration sont des pièces de faïences dont l'un des thèmes de prédilection était les motifs chinois.

La quantité d'argenterie est considérable. Le poids total des pièces conservées s'élève à 287 marcs (environ 72 kg). On y trouve des pièces de formes et d'usage multiple : aiguières, bassin, plats et assiettes de toutes tailles, écuelles, sucrier, *vinégrier*, bougeoirs à main, *un petit tamis pour passer le café*, des cuillères et des fourchettes à quatre et à trois branches. Une écuelle *de vermeil doré avec sa couverture marquée des armoiries dans un étui de cuir rouge doré et dans un autre étui aussi de cuir rouge doré un couteau une fourchette et une cuillère doré gravée des mêmes armoiries* fait l'objet d'une mention particulière.

15. A.D.Gir. 3 E 856, f° 101, Bedou.

16. A.D.Gir. 3 E 865, f° 126 Bedou.

17. Le Mao, 2005, p. 285 à 300.

18. Bousset, 1974.

19. Le Mao, 2006, p. 244.

20. Roborel de Climens, 2013 p. 89.

Dans la chapelle, un grand Christ et un petit tableau représentant la Vierge et saint Joseph dominant l'autel. À côté, dans la chambre des filles de service, deux boîtes, couvertes de cuir noir, renferment les objets liturgiques en argent : un calice, une patène, un bassin et des burettes.

La mention d'objets retrouvés en série dans des proportions importantes laisse à penser que l'on a affaire à un collectionneur, comportement assez fréquent à cette époque. Hélié de Béthoulaud possède une collection de médailles et de gravures et le Père Nolasque, supérieur du couvent de la Merci, recherche les boîtes de nacre ou d'ivoire, les porcelaines et autres curiosités. On note que Jacques Duval affectionne les coquillages ou nautilus conservés dans son cabinet ou posés sur la cheminée. Des ensembles de vases ou d'urnes, en plâtre, faïence, verre ou cristal constituent les garnitures de certaines cheminées. L'inventaire comprend, au total, deux cent sept figurines et autres bustes auxquels il faut ajouter vingt-neuf vases. Il possède seize reliquaires comme *une relique de la Sainte Colombe et une autre petite boîte ou il y a des reliques notamment une appelée communément le lait de la Sainte Vierge, avec leur inscription*. D'autres objets particuliers sont rassemblés dans le cabinet comme une dent de loup, des médailles, un petit pot de coco, une collection d'écritoires réalisés en matières diverses (chagrin, argent, verre, jais). Toutefois, ce rassemblement d'objets hétéroclite est en trop petit nombre pour caractériser un cabinet de curiosité. En revanche, lorsque l'on considère les faïences, il apparaît de façon certaine que nous avons affaire à un collectionneur. En effet, l'essentiel des pièces (plus de cent cinquante) est rassemblé dans trois pièces contigües du rez-de-chaussée en enfilade. La description commence par la chambre de l'alcôve, pièce d'apparat, lieu de rencontre et d'exposition. La pièce maîtresse est le cabinet verni, à pièces rapportées, surmonté de trois figures entrelacées dorées, accompagné de garnitures de faïences au-dessus et en dessous, qui font écho aux faïences posées sur la cheminée (quatorze pièces de faïences fines, cinquante pièces de terre rouge et deux figures de plâtre). La salle suivante est exclusivement consacrée à une fonction de représentation. La petite table de vernis à la Chine qui trône au milieu de la pièce, encadrée de deux grands miroirs garnis de plaques de cuivre doré semble être là pour mettre en valeur les *cinquante-neuf pièces de faïences, la majeure partie fort petite, quatre dorées, quatre vases de terre rouge, six bustes dorés et trois petits bustes de plâtre*. Dans le dernier cabinet, la corniche qui court tout autour de la pièce, est décorée d'une garniture composée de quatre-vingts pièces de faïences fines de toutes tailles, de vingt-six vases de terre rouge et de terre vernie et de cinq petits bustes. La mise en valeur progressive des objets témoigne d'une volonté de mise en scène des objets de la collection.

L'étude de ce document permet à Caroline Le Mao d'affirmer que Jacques Duval : « fut un magistrat raffiné, curieux, amateur de belles choses, sensible aux modes de son temps [qui] façonna sa maison comme un écrin » pour ses collections.

L'inventaire de Jean-Antoine Duval le 7 août 1736

Le 7 juillet 1736, Jean Antoine Duval, marquis de Tercis, conseiller du Roi en la Grande chambre, décède dans son hôtel à Bordeaux. Sans enfant de son union avec Marie Le Brethon célébrée le 5 juillet 1700 à Saintes, il laisse comme héritiers ses sœurs, Marianne Duval, veuve de Léonard François de Gombaud, Thérèse Angélique Duval veuve de Martial de Verthamon et Raymond et Jeanne Madeleine Dalon, enfants de feu Marie-Anne Duval ²¹.

Le notaire commence son inventaire par deux cabinets réservés aux activités du défunt donnant sur la rue des Trois-Chandeliers et sur la cour. Dans ces pièces, les livres de tout format, au nombre d'environ sept cents, sont installés dans des armoires en noyer à *six portes garnies de fil d'archal* (laiton). À côté, d'autres armoires, également en noyer, conservent les papiers. Pour travailler, Jean Antoine Duval disposait d'une écritoire, d'un petit bureau peint en rouge et d'une table en noyer couverte d'un tapis vert. Quelques sièges meublent la pièce dont quatre fauteuils en noyer garnis de paille. Parmi les objets personnels nous relevons la présence du portrait *de feu Duval père dans un cadre doré fait en ovale*, des tableaux religieux, une canne de jonc à pommeau d'or, deux fusils et deux pistolets.

L'homme de loi se rend ensuite dans une chambre située au-dessus du portail de la maison. Cette pièce renferme, dans des placards, un grand nombre de papiers relatifs aux affaires du défunt. Un bureau, monté sur huit pieds tournés et garni de divers tiroirs, renferme de nombreux documents, mais aussi des objets personnels comme des tabatières d'écaïlle ou d'argent. Dans la chambre suivante, *un buffet presque neuf fait depuis environ cinq ans*, contient l'argenterie. Le notaire examine tout d'abord la garniture de toilette de la dame Duval composée de jatte, aiguière, clochette, chandeliers, soucoupe, gobelets, boîtes, *le tout d'argent*. La vaisselle de la maison comprend de nombreuses pièces comme : un flacon de cristal garni d'argent, une écuelle en vermeil, deux grands bassins, deux aiguières, une cafetière, des plats, des assiettes, des couverts, des couteaux à manche d'argent, des salières, *une caisse pour faire cuir des petits oiseaux* etc..., le tout pesant 134 marcs (32,80 kg). Pour chaque objet examiné, le tabellion note scrupuleusement les armoiries qui y sont gravées pour que soit restitué à la veuve

21. A.D.Gir. 3 E 12014 Trayssac.

les pièces qui lui appartiennent en propre. Des fauteuils, des chaises en noyer et une tapisserie de verdure et de personnages en sept pièces constituent le reste du mobilier. De là, il monte au grenier pour inventorier du linge de maison et des vêtements rangés dans des coffres et des buffets.

Puis, revenant sur ses pas, le notaire se rend dans une chambre, au bout de l'aile sud, donnant rue des Trois-Chandeliers. Les murs sont richement décorés : six tableaux à cadres dorés, un grand miroir à bordures et chapiteau dorés, quatre miroirs plus petits et six consoles dorées chacune avec sa soucoupe et son gobelet de porcelaine. La cheminée, ornée d'un trumeau encadré d'une paire de bras de cheminée et d'un assortiment en faïence de huit pièces, possède une garniture de foyer en argent haché. Des sièges et des tables en noyer, une console en bois doré avec un dessus de marbre, un sofa et six chaises à bras, couvertes de cuir noir constituent le mobilier. Sur la console, repose un cabaret vernis, avec huit coupes et huit gobelets et leurs couvercles de porcelaine.

Les deux pièces suivantes donnent à la fois sur la cour et sur le parterre. Dans la première, le meuble principal est un lit à la duchesse avec la courte pointe, les fonds et le dossier en satin jaune. Les rideaux de fenêtres sont en soie rayée ; une tapisserie à personnages en cinq pièces *demi-usé* est accrochée aux murs ainsi qu'un grand miroir à cadre et chapiteau doré. Une glace à bordure dorée est posée sur la cheminée dont la garniture est constituée de treize vases de faïences. Un écran avec ses bras argenté est installé devant-elle. Les sièges sont nombreux : huit fauteuils à panier *douvrage des gobelins*, un sofa de cuir noir, cinq fauteuils de raquettes à panier. Enfin, une commode à dessus de marbres à trois tiroirs avec ses *pieds dorés* complète cet ensemble.

Dans la deuxième salle, une tapisserie à personnages et des tableaux à cadre doré dont un représente Neptune, recouvrent les murs. Six rideaux de toile encadrent les fenêtres. Parmi les sièges nous trouvons sept fauteuils couverts d'un ouvrage de laine au petit point, un canapé à pieds de biche en noyer, une banquette avec son matelas et deux tabourets en noyer. Le reste du mobilier comprend deux consoles dorées et trois tables : une *grande table de marbre avec ses pieds façon d'èbène et des cordons dorés*, une table à quadrille à pieds de biche en noyer recouverte d'un tapis vert, et une *table d'hollande en ovale*.

Poursuivant ses investigations, le notaire pénètre dans la *grande salle qui prend jour sur les deux cours*. Malgré sa position centrale cette pièce conserve peu de meubles : une vieille table de sapin, une banquette, huit chaises *tant à bras que sans bras* en noyer et deux fauteuils. Les tissus qui les recouvrent, sont *fort vieux et usés* ainsi que la tapisserie murale à personnages en cinq pièces.

De là, il se rend dans le corps de logis qui regarde sur la cour et sur la rue des Bahutiers. Les différentes pièces ou chambres, meublées de lits à la duchesse ou en tombeau, garnis ou non, en général *presque neufs*, sont accompagnés de meubles divers : fauteuils, chaises, tables. La dernière salle, au bout du bâtiment, donne sur la rue des Bahutiers et sur la cour, *sur l'arceau au portail d'entrée*. Au rez-de-chaussée, deux *demi-croisées grillées*, sur la rue des Bahutiers, éclairent la pièce au-dessous. Les autres chambres du rez-de-chaussée, dont une est *boisée à neuf de chêne de Hollande*, renferment des meubles et du linge de maison rangé dans des coffres et des armoires. Revenant sur ses pas, le notaire traverse la *grande salle basse* éclairée par les deux cours, meublée de deux tables neuves et de dix-sept *mauvaises chaises rembourrées couvertes d'une toile grise rompues et hors d'usage*.

Pour terminer, le tabellion examine les pièces situées au rez-de-chaussée de l'aile sud qui prennent jour sur la cour et sur le parterre. Il commence par une petite salle, à l'angle de la grande salle, meublée d'une *grande table de marbre* avec son pied de sapin et de sièges de raquettes : un sofa, deux fauteuils, quatre chaises et cinq fauteuils. A côté, se trouve la *chambre à alcôve*. Aux murs nous trouvons cinq pièces de tapisserie et trois miroirs à cadre doré. Le mobilier se compose d'un châlît à la duchesse en noyer, d'un sofa recouvert de soie à fleurs, de six fauteuils, six chaises et deux bureaux contenant de nombreux papiers et trois petites tables dont une *en triangle*. On note également la présence de trois urnes avec leurs couvercles de faïence.

Enfin, il pénètre dans un cabinet voûté, donnant sur le parterre, meublé seulement de onze chaises et trois fauteuils mais dont la *corniche du boisage* [est] *garni dans son contour de petits vases de fayence et de verres* [et d'] *une urne avec son couvercle de faïence*. Le cabinet suivant renferme une table à quatre colonnes torsées avec un tiroir, douze chaises à bras et sans bras garnies de paille, un tableau représentant la Vierge dans un cadre doré. Divers *petits vases de faïences et verres* [sont installés] *sur la corniche en pierre au contour du cabinet*.

Enfin, pour terminer, le notaire visite la chapelle et la cuisine située au rez-de-chaussée de l'aile nord, puis les chambres au-dessus occupées par des domestiques et termine par les caves.

Une comparaison entre les trois inventaires paraît malaisée. Le nom des pièces a changé et elles sont difficiles à localiser, surtout en 1681 et en 1700, faute de précisions topographiques. Les tapisseries, les tentures et les tapis sont souvent décrits comme *vieux et usés* mais ces termes doivent être pris avec précaution en raison de l'âge des défunts. Les meubles ont sûrement été renouvelés à chaque génération, l'expression,

à l'antique, n'apparaît que très rarement. Le mobilier de 1735 semble confortable et de qualité mais il n'est pas mentionné de tissus de prix comme en 1700. Nous savons que Jacques Duval collectionnait les porcelaines et faïences. Ce trait de caractère n'apparaît pas chez son fils mais nous avons vu que des pièces de la collection paternelle sont restées en place dans certaines salles. Est-ce par goût personnel ou par respect filial nous l'ignorons. La vie quotidienne de Jean-Antoine Duval et de son épouse semble s'être concentrée dans les pièces de l'hôtel orientées à l'ouest et au sud, regardant sur la cour et le parterre, au détriment des grandes salles et des chambres donnant rue des Bahutiers, au nord.

De l'hôtel particulier à l'immeuble de rapport

Les biens de Jean-Antoine sont répartis en trois lots. Marianne Duval, veuve de Léonard de Gombaud, obtient le premier lot, le plus important, en raison de son statut d'ainée. Elle reçoit l'hôtel familial et trois maisons contiguës louées et une métairie à Cadaujac²². A son décès, l'immeuble est transmis à ses petits-neveux en 1759²³ : Madeleine-Émilie, Romain et Barthélémy Dalon, petits-enfants de sa sœur Anne-Marie Duval et de Romain Dalon²⁴.

La famille Dalon

Le nouvel occupant de l'hôtel, Romain Dalon, conseiller au Parlement de Bordeaux, est seigneur des maisons nobles de Faugas et de Saint-Pey et depuis le 6 février 1746, comte de Benauges²⁵. Il partage sa résidence entre Bordeaux et son château de Faugas à Gabarnac. Sa sœur, Madeleine Émilie, a épousé son cousin issu de germain, Joseph Duval²⁶. Quant à son frère, Barthélémy, il est militaire et ne réside pas à Bordeaux. Le 8 août 1769, ils vendent une des maisons de la rue des Trois-Chandeliers à Jean Chaban, hôtelier rue du Chai-des-farines²⁷. Cet immeuble, mitoyen de l'aile nord, se compose d'une remise avec porte cochère, cave, chambre, grenier et cour à l'arrière. La mitoyenneté du puits est comprise dans la vente mais le vendeur garde la propriété du passage *qui va de la cuisine de la grande maison au puits*. Le prix s'élève à 16 000 livres dont 10 000 livres doivent revenir à Joseph Duval au titre de la dot de son épouse. Les frères et sœur Dalon se partagent le solde.

Le 10 avril 1772, les Dalon vendent le vieil hôtel familial à Denis Mac Carthy, *écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, contrôleur de la chancellerie près le parlement de Bordeaux*. Le bien cédé est décrit comme *une grande maison ou hôtel rue des Bahutiers ayant deux issues, l'une sur la dite rue des Bahutiers, l'autre rue des Trois Chandeliers avec tous les bâtiments, cours,*

parterre et caves qui le compose. Sont comprises dans la vente, les servitudes de la maison vendue en 1769 et deux petites maisons *contiguës et indépendantes* ayant leurs façades sur la rue des Trois Chandeliers. L'entrée en jouissance est prévue au jour de la vente *sauf à laisser dans l'appartement que Dalon occupe ses meubles et ses effets pendant six mois à compter de ce jour*. Sur le prix de 54 000 livres, Denis Mac Carthy s'engage à verser 50 200 livres à madame Labat de Savignac, héritière de madame Duval de Tercis. Les Dalon reçoivent le solde, 3 800 livres payé en espèces, le jour même²⁸. Cinq ans après, le 3 avril 1777, Denis Mac Carthy passe une convention avec Etienne et Jean Laclotte, architectes, au terme de laquelle les Laclotte prennent possession de l'hôtel et perçoivent les loyers à leur profit en attendant la conclusion de la transaction. Le 7 juin suivant, Denis Mac Carthy achète aux frères Laclotte un hôtel cours Tourny pour 85 000 livres²⁹ et trois ans plus tard, le 8 mai 1780, la vente du vieil hôtel est définitivement conclue pour la somme de 62 000 livres³⁰.

Les transformations de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle

Les frères Laclotte entreprennent des travaux importants et cèdent l'ensemble le 19 août 1784 à Bertrand Monaix, ancien médecin, *demeurant hors la porte des Capucins*. Cette vente comprend l'ancien hôtel rue des Bahutiers avec ses deux issues et les bâtiments, cours, caves qui le composent et par

22. A.D.Gir. 29 août 1736, f° 1329, 3 E 12014 Trayssac.

23. Testament mystique du 8 mai 1758, clos par acte le même jour, reçu par Perrens, ouvert devant le Lieutenant général le 27 février 1759. Ce testament qui n'a pas été retrouvé, est cité dans les différents actes de vente.

24. Romain Dalon (1664-1718), avocat général au Parlement de Bordeaux puis premier président de 1703 à 1713, fut démis de ses fonctions sur ordre de Louis XIV. Madeleine Émilie, Romain et Barthélémy sont les enfants de Raymond Dalon et de Jacqueline du Mirat.

25. Le comté de Benauges fut partagé en deux parties en 1677 : la famille d'Aydie reçut onze paroisses autour de Targon et le duc de Foix se vit attribuer le château avec seize paroisses. En 1746, Romain Dalon achète à la famille d'Aydie les paroisses autour de Targon pour la somme de 140 000 livres (A.D.Gir. 3 E 13231, Guy). Le titre de comte de Benauges est porté simultanément par Romain Dalon et le propriétaire du château de Benauges.

26. Joseph Duval (1715-1794). Le contrat de mariage est passé devant Perrens le 3 août 1763. La dot d'Émilie s'élève à 70 000 livres. (A.D.Gir. 3 E 1576).

27. A.D.Gir. 3 E 17588-A, Perrens.

28. A.D.Gir. 3 E 21696 Rauzan.

29. Maffre, 2013, p. 165 (A.D.Gir. 3 E 13262 Guy). N° 25 cours de Verdun. Selon ses engagements, Mac Carthy verse à madame de Savignac les 50200 livres dues depuis l'acte de 1772.

30. A.D.Gir. 3 E 21712, Rauzan.

exprès les bâtiments neufs que lesdits frères Laclotte ont fait bâtir depuis qu'ils ont acquis ladite maison sur le terrain en parterre qu'il y avait autrefois, plus le bâtiment neuf qu'ils ont aussi fait construire dans la cour d'entrée du côté de la rue des Bahutiers et toutes les autres augmentations et améliorations qu'ils ont faites. En outre, les deux petites maisons contiguës à la grande maison et indépendantes rue des Trois-Chandeliers font également partie de la vente.

Sur cet emplacement, les Laclotte construisent, rue des Bahutiers, deux grandes maisons jumelles à l'emplacement de la cour d'honneur et du corps de logis³¹ et rue des Trois-Chandeliers deux petites maisons, en partie, à la place du parterre (aujourd'hui n° 8 et 10). Cette opération immobilière se révèle être très rentable puisque la transaction s'élève à la somme de 96 000 livres, payées comptant³².

Le 22 germinal an X (12 avril 1802), le propriétaire, Bertrand Monaix, résidant 60 cours de la Convention³³, rédige son testament. Célibataire et sans enfant, il donne et lègue à son filleul Jean Chéry Taillet, fils de Jean Taillet, portefaix, *tous les biens meubles et immeubles qui lui est permis de donner et le nomme héritier particulier*. Son héritier général et universel devra être son parent le plus proche de par la loi. Il décède le même jour en fin d'après-midi³⁴. Les biens légués comprennent l'ancien hôtel, les maisons de la rue des Trois-Chandeliers, la maison du cours de la Convention ou d'Aquitaine, des meubles et des créances.

A cette date, l'héritier de Bertrand Monaix, Jean Chéry Taillet, a environ quatre ans (il serait né vers 1798). Il part faire son service militaire en 1813. Blessé à la bataille de Dresde (26/27 août 1813), sa famille est, depuis, sans nouvelle de lui. Dans l'attente d'une décision de justice, sa mère gère ses biens. Un de ses parents du côté paternel, Bernard Nolivos, fait valoir ses droits et, après une longue procédure, obtient, le 18 novembre 1833 un partage de la succession. Il reçoit l'hôtel et les deux maisons contiguës estimés ensemble à 40 000 francs. De son côté, la mère de Jean Chéry Taillet se voit attribuer la maison du cours d'Aquitaine et deux maisons rue Villedieu acquises pendant son mariage, estimées à 20 000 francs, plus une soulte de 10 000 francs³⁵.

Bernard Nolivos meurt le 12 octobre 1855 après avoir institué légataire générale et universelle sa sœur Françoise Nolivos³⁶. Elle demeure dans un des appartements de la rue des Trois-Chandeliers et décède le 25 septembre 1857 après avoir désigné un de ses parents, Henri Labat, héritier général et universel. Par ailleurs, elle nomme de nombreux légataires particuliers : sa sœur, des institutions comme la paroisse Saint-Pierre, la Conférence Saint-Vincent de Paul, ou le cardinal Donnet pour *L'œuvre pour la propagation de la Foi*³⁷.

Henri Labat accepte la succession sous bénéfice d'inventaire et obtient l'autorisation de vendre les bâtiments de la rue des Trois-Chandeliers à la barre du Tribunal. Grâce à cette vente, nous avons une description complète de l'immeuble après les travaux et les transformations des Laclotte³⁸.

L'hôtel porte maintenant le n° 6. On y pénètre par une grande porte fermant par deux battants en bois qui donne accès à une cour dallée. La loge du concierge se trouve à droite et à gauche de la porte d'entrée. À côté, un escalier en pierre dessert l'aile droite de l'immeuble. Une vaste salle, éclairée par cinq fenêtres, occupe tout le rez-de-chaussée de cette aile. Cette salle communique avec deux petites pièces voutées qui prennent jour à la fois sur la cour d'entrée et sur une cour au midi à l'emplacement de l'ancien parterre sur laquelle donnent deux hangars surmontés d'un étage composé de deux salles.

Le premier étage de l'aile droite comprend six pièces : un salon muni d'une cheminée de marbre qui prend jour sur la rue par deux fenêtres, quatre autres pièces éclairées par des fenêtres donnant sur la première cour au nord ou sur la deuxième au midi. La sixième se trouve au-dessus du portail d'entrée éclairée sur la cour et sur la rue. Le deuxième étage se compose de trois grandes chambres plus une cuisine, une souillarde et un cabinet noir. Toutes les pièces possèdent des cheminées en pierre et sont planchéiées, plafonnées et tapissées. Le deuxième étage, au-dessus de la porte cochère, est constitué d'une chambre, d'une cuisine et d'une souillarde prenant jour sur la rue.

À l'angle nord-est de la première cour se trouve un perron de quelques marches et un palier en pierre sur lequel s'ouvre une grande porte à deux battants permettant d'accéder au grand escalier éclairé, au levant et au couchant, par de grandes croisées vitrées. De là, on peut atteindre l'aile gauche et le corps de logis compris entre les deux ailes.

Le rez-de-chaussée et le premier étage de l'aile gauche forment un appartement distinct. Au rez-de-chaussée, nous trouvons un pas perdu, deux pièces dont l'une a une cheminée de marbre et la cuisine dans laquelle se trouve une grande et antique cheminée en pierre et un débarras. Dans l'angle nord-

31. Maffre, 2013, p. 237. Ces maisons portent aujourd'hui les numéros 29 et 31.

32. A.D.Gir. 3 E 21721 Rauzan.

33. Aujourd'hui cours Aristide-Briand.

34. A.D.Gir. 3 E NC 2913 Marsaudon.

35. A.D.Gir. 3 E 24224 Mathieu.

36. A.D.Gir. 3 E 63001 Grangeneuve. Le testament du 25 septembre 1855 a été ouvert le 2 novembre suivant.

37. A.D.Gir. 3 E 29752, Rozier. Ouverture du testament le 22 octobre et inventaire le 10 novembre 1857.

38. A.D.Gir. 3 U 2459, jugement du Tribunal de première instance du 3 février 1858.

est de la cuisine, une porte donne sur une souillarde et dans une petite cour attenante où se trouve un puits mitoyen à l'usage d'une partie de la maison. Le premier étage est constitué de quatre pièces. La première prend jour sur la rue et les trois autres donnent sur la cour : l'une, avec une cheminée de marbre, fait office de salon, la troisième permet d'accéder à la dernière qui sert de salle à manger.

Au deuxième étage, un appartement formé de trois pièces comprend une grande chambre, une alcôve, la cuisine et un petit cabinet. Comme dans l'aile droite, les pièces sont pourvues de cheminées et sont planchées, plafonnées et tapissées.

Le corps de logis reliant les deux ailes comprend un rez-de-chaussée et deux étages. La porte d'entrée du rez-de-chaussée, en face du grand portail, ferme à deux battants. Elle ouvre sur un large corridor carrelé qui conduit à droite à une grande pièce servant de cuisine, éclairée par une croisée, avec une grande cheminée et un évier ; une cloison forme une alcôve au fond de la pièce. A gauche, le corridor arrive au grand escalier de l'hôtel en contournant une pièce pourvue d'une cheminée en marbre qui prend jour par une fenêtre. Le premier étage a son entrée sur le deuxième palier par une porte à deux battants ornements. Cette porte donne sur un pas perdu et sur une pièce. A la suite nous trouvons deux grandes chambres qui donnent sur la cour : l'une, avec une alcôve, éclairée par une fenêtre, l'autre, avec une belle cheminée en marbre, reçoit le jour par deux fenêtres. Derrière cette pièce, un cabinet communique avec le pas perdu et rejoint l'entrée de l'étage. Le troisième niveau est distribué de façon identique : petit pas perdus, cuisine carrelée, petites chambres et cabinets. Le sous-sol est occupé par sept caves voûtées.

Les maisons situées aux numéros 8 et 10 rue des Trois-Chandeliers communiquent entre elles par le rez-de-chaussée où se trouve un atelier de menuiserie. Les deux étages, auxquels on accède par un escalier en bois, comprennent chacun deux pièces avec des cheminées en pierre.

L'intervention des Laclotte a transformé l'ancien hôtel particulier en immeuble de rapport en le divisant en appartements. Quelques éléments de la demeure primitive subsistent comme les cabinets voutés, certaines pièces ont conservé leurs cheminées mais le parterre a disparu, remplacé par une cour et des bâtisses à usage artisanal.

A l'issue de la vente, qui s'est déroulée le 11 mai 1858, les immeubles sont adjugés à François Mauquié et à François Martin pour 48 100 francs. Moins d'un an plus tard, le 6 avril 1859, Mauquié et Martin vendent les bâtiments à Antoine Duprat, fabricant de conserves, rue du Pas-Saint-Georges³⁹. Celui-ci fait reconstruire certains immeubles. Le détail ne nous est pas connu mais on peut lui attribuer la paternité de

la façade des n° 8 et 10 ainsi que la reconstruction de l'aile gauche de la cour. Il en reste propriétaire jusqu'à sa mort survenue à Bordeaux le 22 octobre 1879. Le 29 mai 1882, après entente entre les héritiers, les sœurs Duprat, Rosalie, épouse Fontan, bijoutier cours de l'Intendance, Marthe, épouse de Jean Marquette négociant et Jeanne reçoivent, les immeubles de la rue des Trois-Chandeliers (les numéros 2, 4, 6, 8 et 10), estimés à 31 250 francs⁴⁰.

Description

Que reste-t-il aujourd'hui de cette vaste demeure après les transformations réalisées à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle ?

Les bâtiments principaux donnant sur la rue des Bahutiers : portail, corps de logis, cour d'honneur, ont disparu dans les années 1780, remplacés par les deux maisons que l'on voit aujourd'hui aux numéros 29 et 31 (fig. 4). Pourtant, malgré ces destructions, il est toujours possible d'imaginer l'aspect général des constructions réalisées par la famille Duval. En effet, une partie de la façade antérieure du corps de logis construit par Pierre Légglise, situé autrefois au fond de la cour, a échappé aux restructurations de l'immeuble. Cette façade, bâtie en pierres de taille, comprend deux travées et s'élève sur trois niveaux séparés par un double bandeau. Elle est percée de grandes ouvertures à meneaux et traverses en pierre, une au premier niveau, deux au deuxième et deux au troisième avec en plus une demie-croisée. Ces fenêtres sont inscrites dans des chambranles moulurés ornés au niveau des piédroits de chaînes harpées. Une clef passante orne les plates-bandes, les appuis sont saillants et une table nue occupe les allèges. Ultérieurement, des fenêtres de taille plus petite ont été ajoutées aux ouvertures d'origine pour correspondre aux nouveaux aménagements (fig. 5 et 6). Cependant, la majeure partie des vestiges subsistants se trouve rue des Trois-Chandeliers, autour de la cour et de l'ancien parterre.

La façade sur la rue (n° 6), bâtie en moellons recouverts d'un enduit, présente peu d'unité (fig. 7). Les ouvertures s'élèvent sur trois niveaux divisés en cinq travées irrégulières : au rez-de-chaussée, à gauche, la première travée est composée d'une grande fenêtre en arc segmentaire, la deuxième par une porte cochère à deux battants à laquelle est accolée une lucarne. Des vestiges d'anciennes ouvertures, aujourd'hui murées, occupent le reste de la façade (fig. 8). Le deuxième niveau est le plus régulier : une fenêtre rectangulaire, deux demi-croisées dont

39. A.D.Gir. 3 E 61398, Borderia.

40. A.D.Gir. 3 E 61200, Blondeau.



Fig. 4. - 29 rue des Bahutiers, maison construite vers 1780 par les architectes Etienne et Michel Laclotte à l'emplacement d'un corps de logis, du portail et de la cour.

Fig. 5 et 6. - Vestiges du corps de logis construit en 1655 par Pierre Léglise. Ce bâtiment est visible depuis la cour du n° 29 de la rue des Bahutiers.



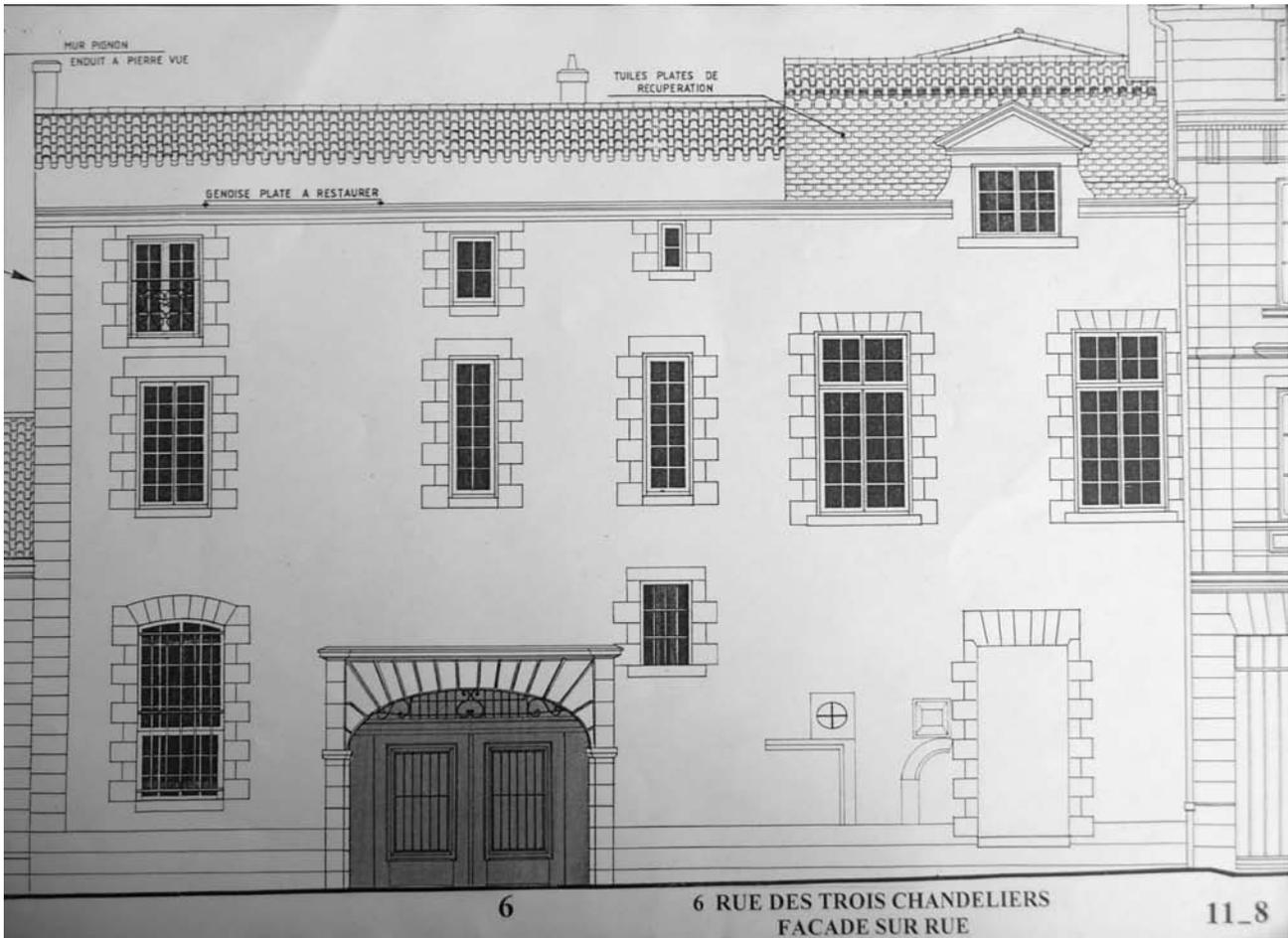


Fig. 7. - Dessin représentant la façade de la rue des Trois-Chandeliers.
Archives Bordeaux métropole, fonds Daurel, 1170 W art 7180/95 Z 0116.

Fig. 8. - Détail de la façade rue des Trois-Chandeliers,
anciennes ouvertures murées.

Fig. 9. - Détail de la façade rue des Trois-Chandeliers,
porche.





Fig. 10. - Vue de la cour intérieure depuis le porche.



Fig. 11. - Façade postérieure du corps de logis principal au fonds de la cour.



Fig. 13. - Escalier, porte donnant accès au premier niveau.

Fig. 12. - Escalier.



Fig. 14. - Escalier, arcs en plein cintre soutenant le plafond.

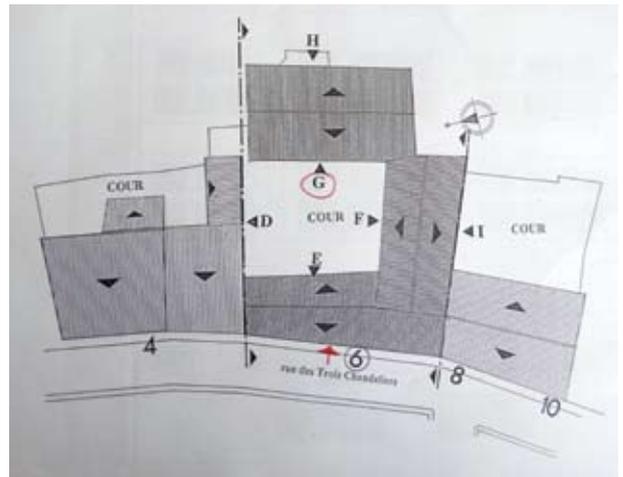


Fig. 17. - Plan, des parties subsistantes de l'hôtel Duval en 1995. Archives Bordeaux métropole, fonds Daurel, 1170 W art 7180/95 Z 0116.

Fig. 15. - Cour intérieure, aile droite.

Fig. 16. - Bâtiment de l'aile droite donnant sur les anciens parterres.

Fig. 18. - Cour intérieure, aile fermant la cour.



une est au-dessus de la porte et enfin deux grandes fenêtres rectangulaires. Des chambranles plats sans moulure encadrent ces ouvertures. Enfin, le dernier étage comprend une petite ouverture à peu près dans l'alignement de la fenêtre du rez-de-chaussée, deux lucarnes et une petite fenêtre mansardée surmontée d'un fronton triangulaire. La porte cochère est l'élément le plus intéressant de cette façade. Elle s'ouvre par deux vantaux surmontés d'un grand arc en anse de panier décoré de bossages alternés en fort relief. Deux pilastres, supportant une corniche saillante, encadrent le tout (fig. 9).

Les bâtiments à droite (n° 2 et 4) et à gauche (n° 8 et 10) de cette façade, ne présentent pas de caractère particulier. Ils ont dû être reconstruits par Antoine Duprat à partir de 1860.

Une fois franchie la porte cochère, nous pénétrons dans une cour quadrangulaire. Le corps central, face à l'entrée, construit en pierres de blocage recouvertes d'un enduit, s'élève sur trois niveaux divisés en quatre travées (fig. 10). Les trois premières travées, de largeur identique, abritent des fenêtres à meneaux et traverses en pierre, encadrées de chambranles plats. Les appuis sont légèrement saillants et les allèges dépourvues de décoration. Aucun bandeau ne marque de séparation entre les étages. La quatrième travée, à gauche, dont les ouvertures ne sont pas dans l'alignement des précédentes, renferme l'escalier. On y accède par une porte surmontée d'une fausse fenêtre de grande taille, encadrée d'un chambranle plat, percée d'un oculus, surmontée d'une autre fenêtre à chambranle plat avec traverses et meneau en pierre, le tout sommé d'une corniche. L'ensemble est dominé par une double lucarne en plein cintre. Les deux autres ouvertures percées dans cette travée sont contemporaines des travaux du XIXe siècle (fig. 11).

L'escalier, rampe sur rampe, est d'une belle largeur (fig. 12). Aucune décoration ne vient animer ces lieux, seule la porte donnant accès aux pièces du premier niveau est ornée d'un chambranle plat (fig. 13) et à la hauteur du premier palier le mur d'échiffre supporte deux arcs en plein cintre qui soutiennent le plafond⁴¹ (fig. 14).

L'aile droite présente les mêmes dispositions que le corps central : trois niveaux, trois travées avec deux croisées et une demi-croisée et des ouvertures plus récentes (fig. 15). Comme nous l'avons vu précédemment, cette aile donnait également sur un parterre à l'est, aujourd'hui remplacé par une aire de stationnement à laquelle on accède par le n° 10. La façade présente les mêmes caractéristiques que le reste de l'immeuble mais les fenêtres sont dépourvues de meneaux et de traverses (fig. 16).

Les bâtiments formant l'aile gauche ne semblent pas d'origine. La comparaison entre les plans de 1772 et de 1995 (fig. 17) laisse supposer que l'aile a été entièrement refaite, peut-être vers 1860. Enfin, la façade du bâtiment fermant la cour à l'ouest est également bâtie en moellons recouverts d'un enduit. Elle s'élève sur trois niveaux divisés en trois travées. Les fenêtres de tailles inégales sont uniquement encadrées de chambranles plats sans moulure (fig. 18). À gauche de cette façade, une porte permet d'accéder à un escalier en vis qui dessert tous les étages. Au centre, le passage pour accéder à la rue des Trois-Chandeliers est surmonté d'un arc en pierre reposant sur des pilastres.

Cette étude nous a permis de retrouver une vaste demeure aristocratique du XVIIIe siècle en partie réalisée par l'architecte Pierre Léglise. Jean Duval, comme d'autres parlementaires, avait fait appel à un constructeur de talent pour édifier une partie de sa résidence dont le portail, aujourd'hui disparu, manifestait la magnificence du maître des lieux. Le style des bâtiments encore en place ne permet pas de dater précisément l'ensemble de l'édifice. En effet, les motifs décoratifs utilisés : doubles bandeaux entre les niveaux, bossages harpés le long des piédroits des baies, chambranles plats, croisées et demi-croisées, ont été employés pendant presque tout le XVIIIe siècle de l'hôtel Martin (1605) rue du Mirail⁴² à la maison Viaut (vers 1690) rue de la Rousselle⁴³ en passant par l'hôtel Lavie (vers 1650). Il faut donc s'en remettre aux documents d'archives pour attribuer la construction de la majeure partie de cet ensemble à Jean Duval entre 1650 et 1660. Par ailleurs, grâce à l'étude des inventaires des XVIIIe et XIXe siècles nous avons pu évoquer l'aménagement des appartements, la richesse du mobilier et des décors ainsi que les goûts artistiques des propriétaires. Si sur le plan stylistique cet hôtel ne présente pas une grande originalité, comme beaucoup de constructions bordelaises de cette époque, il n'en demeure pas moins que nous avons affaire à un bâtiment de qualité qui correspondait au goût de son commanditaire.

41. Coustet, Robert, 2011, p. 515.

42. Taillard, Christian, 1997, p. 20.

43. Chavier, Laurent, 2003, p. 163.

Bibliographie

- Boussel 1974 : Boussel, P. *Les styles du Moyen Age à Louis XIV*. Paris 1974.
- Chavier 2003 : Chavier, Laurent. « La maison Viaut retrouvée ». *RAB*, t. XCIV, 2003 p. 163.
- Coustet 2011 : Coustet, Robert. *Le nouveau viographe de Bordeaux*. Mollat Bordeaux 2011.
- Desgraves 1991 : Desgraves, Louis. *Voyageurs à Bordeaux du dix-septième siècle à 1914*. Mollat, 1991, p. 123.
- Ferry 2015 : Ferry, Marie-Pauline. « De la bonne gestion du domaine viticole : les exigences d'une famille de robe dans la seconde moitié du XVIIe siècle ». *Patrimoines viticoles*, F.H.S.O. Bordeaux, 2015, p. 97.
- Gavier 2010 : Gavier, Florine. *A la découverte des Duval : une famille parlementaire bordelaise des XVIIe et XVIIIe siècles*. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III U.F.R. d'histoire Mémoire de master recherche histoire moderne deuxième année. Sous la direction de madame Caroline Le Mao, 2009-2010.
- Le Mao 2006 : Le Mao, Caroline. *Les fortunes de Thémis*. FHSO, Bordeaux, 2006.
- Le Mao 2005 : Le Mao, Caroline. « Esthète, collectionneur et dévot : messire Jacques Duval ou la douceur de vivre à Bordeaux en 1700 ». *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe*, Mélanges offerts à Philippe Loupès, Presses universitaires de Bordeaux, 2005.
- Maffre 2013 : Maffre, Philippe. *Construire Bordeaux au XVIIIe siècle*. Bordeaux. SAB, 2013.
- Roborel 2013 : Roborel de Climens, Xavier. « De l'hôtel parlementaire à la maison de négociants ... ». *RAB*, t. CIV, 2013 p. 89.
- Taillard 1997 : Taillard Christian, *Bordeaux à l'âge classique*. Bordeaux, Mollat, 1997.